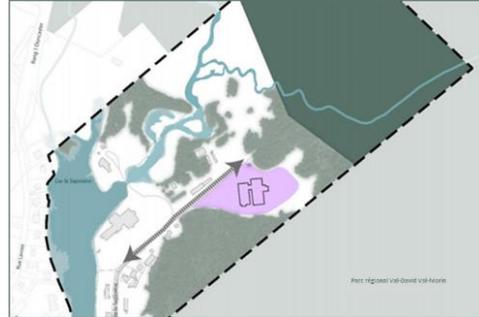

Nouvelle école à Val-David - La Municipalité veut assurer une intégration harmonieuse dans le milieu

Val-David, 31 mars 2021 – Les démarches vont bon train à Val-David pour concrétiser la construction d’une école primaire de 24 classes. Le processus d’acquisition par la Municipalité d’un terrain dans le secteur de la Sapinière est en cours et, le 30 mars lors d’une assemblée extraordinaire, le conseil a déposé un avis de motion pour l’adoption future d’un plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA) visant uniquement les établissements publics institutionnels, telle l’école, dans cette zone.



Rappelons que tout le secteur de la Sapinière est présentement visé par l’élaboration d’un programme particulier d’urbanisme (PPU) pour lequel la population fut consultée à quelques reprises. De ce PPU, qui sera rendu public dans quelques semaines, découlera un ensemble de nouveaux règlements et outils d’urbanisme afin d’encadrer le développement de ce territoire. Le projet d’école prévu dans ce secteur avance toutefois en parallèle à cette démarche et à un rythme plus rapide étant donné les besoins du milieu scolaire et de nos familles.

Cette nouvelle étape d’adoption d’un PPIA, avant même que soit terminé le PPU en cours, s’inscrit donc dans cette volonté de prioriser la concrétisation du projet d’école en accélérant certaines démarches administratives, sans toutefois en compromettre la rigueur. En adoptant un PPIA s’appliquant uniquement aux établissements publics et institutionnels situés dans la zone Ef-07, l’administration municipale se dote d’un outil d’urbanisme essentiel pour harmoniser l’intégration architecturale et les aménagements de cette future construction dans l’un des plus beaux secteurs du village.

Selon la mairesse Kathy Poulin, « le conseil se donne tous les moyens possibles pour assurer que le projet de construction réponde aux attentes exprimées par les citoyens. Ce PPIA fut élaboré en se basant sur les différentes consultations publiques entourant l’école et le PPU, ainsi que sur les propositions de différents groupes de citoyens. Il sera transmis au CSSL dès son adoption pour que les responsables du projet d’école puissent le considérer lors de l’élaboration des plans et devis ».

C’est donc en vue d’adopter ce PPIA que le conseil municipal a déposé un avis de motion le 30 mars dernier. L’adoption du projet de règlement de ce PPIA suivra à la séance du 13 avril. Les citoyens pourront alors en prendre connaissance et seront invités à soumettre leurs commentaires par écrit avant son adoption finale. Pour toute information complémentaire, consulter le site valdavid.com sous l’onglet Projets majeurs/Construction de la nouvelle école.